

Lobbès, le 16 mai 2023

**Monsieur le bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les échevins,
Mesdames et Messieurs les conseillers.**

Conformément à l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu

**LE MARDI 27 JUIN 2023 À 19 HEURES 30
AU SALON COMMUNAL (PLACE COMMUNALE DE LOBBES)**

L'ordre du jour est le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Approbation de la convention de marché conjoint avec Enodia et la désignation du représentant de la commune/ville au sein du comité de gestion pour l'attribution et l'exécution de ce marché. Vote**
- 2. Rapport annuel de rémunération - année 2023 - Exercice 2022 - Pour approbation. Vote**
- 3. PCS: convention avec le Centre de Planning Familial d'Erquelinnes, ASBL SORALIA - Pour approbation - Vote.**
- 4. Octroi d'un subside indirect au Patro de Lobbès recouvrant le transport et le rapatriement du matériel de camp d'été 2023 par le service Travaux - Vote.**
- 5. Octroi d'un subside en numéraire pour l'exercice 2023 à l'Action Laïque de Thudinie - Pour approbation - Vote**
- 6. Projet de révision du SDT (Schéma du Développement Territorial) - Pour approbation - Vote**
- 7. Marché de travaux visant le remplacement des chaudières du Scavin (réf. 2023-673) - Fixation des conditions et choix du mode de passation du marché – Pour approbation - Vote**
- 8. Appel à projet «Cœur de Village» - Marché de travaux relatif à la rénovation et au réaménagement des abords du complexe sportif « Le Scavin » à la rue des Carrières à Lobbès - Procédure négociée directe avec publication préalable - Approbation des conditions et du mode de passation du marché de travaux – Vote**
- 9. Approuve le procès-verbal de la séance précédente**
- 10. Questions orales**

HUIS CLOS

- 11. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour maladie ou infirmité - Vote à bulletin secret.**
- 12. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour maladie ou infirmité - Vote à bulletin secret.**

13. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à titre temporaire pour l'ouverture d'un mi-temps – Vote à bulletin secret.

14. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'une agente d'éducation à titre temporaire en pénurie listée dans le remplacement d'une institutrice maternelle définitive, absente pour raison médicale – Vote à bulletin secret.

15. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'une diplômée agente d'éducation à titre temporaire en pénurie listée dans le remplacement d'une institutrice maternelle définitive absente pour maladie - Vote à bulletin secret

16. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une maîtresse de psychomotricité – Vote à bulletin secret

17. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'une puéricultrice à titre temporaire en pénurie non listée dans le remplacement d'une institutrice maternelle définitive, absente pour raison médicale – Vote à bulletin secret.

En application de l'article 21 du R.O.I, le Directeur général f.f. et la Directrice financière se tiendront à votre disposition :

le mardi 20 juin de 16 heures à 18 heures

le mercredi 21 juin de 13 heures à 15 heures.

Si vous désirez consulter les dossiers en dehors des permanences, veuillez prendre rendez-vous avec le Directeur général f.f. au 071/59 77 31.

Nous vous adressons, nos meilleures salutations.

Le directeur général f.f.


Pierre Fontaine

Par le Collège,



Le Bourgmestre


Lucien Bauduin